

Fiche de poste  
**Chargé de suivi des procédures réglementaires**

**ORGANISATION**

|                                            |                                                                          |
|--------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|
| <b>Environnement du poste</b>              | Pôle de l'Environnement / Service Eau et Assainissement                  |
| <b>Catégorie :</b>                         | B                                                                        |
| <b>Famille :</b><br><b>Filière :</b>       | Technicien principal / Rédacteur principal<br>Technique / Administrative |
| <b>Supérieur hiérarchique direct (N+1)</b> | Le chef du service Eau et Assainissement                                 |

**MISSION GENERALE**

- Veiller au respect des exigences réglementaires en matière d'eau potable et d'assainissement
- Suivre le bon déroulement des procédures réglementaires auprès des services de l'Etat
- Suivre les études structurantes (schémas directeurs) en collaboration avec les chefs de secteur et les différents partenaires.

**MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES**

- Suivi des obligations réglementaires sur les différents systèmes d'assainissement**
  - Diagnostic permanent
  - Suivi RSDE / diagnostic vers l'amont
  - Analyses de risque de défaillance
  - Contrôle des dispositifs d'autosurveillance / Bilans annuels de fonctionnement
  - Suivi des non-conformités des systèmes d'assainissement et de la mise en œuvre des actions correctrices en étant l'interlocuteur privilégié de la DDTM / DREAL
  - Suivi des procédures pour les nouveaux ouvrages et régularisation des ouvrages existants (dossiers loi sur l'eau ...)
  - Déclarations agence de l'eau, indicateurs sur le SISPEA
  - Suivi et renouvellement des conventions de dépotage / rejet
- Suivi des obligations réglementaires sur les différents systèmes d'eau potable**
  - Lancement des études CVM
  - Suivi du contrôle sanitaire et des non-conformités
  - Dossiers loi sur l'eau et au titre du Code de la Santé Publique
  - Relations avec les services de l'état concernés sur les dossiers suivis : Agence de l'Eau, ARS, DDTM et DREAL
  - En collaboration avec les chefs de secteur, lancement et suivi des procédures de DUP pour les nouvelles ressources ou régularisation de ressources existantes
  - Déclaration et suivi agence de l'eau et DDTM
  - PGSSE
- Suivi des études et chantiers majeurs menés par la Communauté d'Agglomération**
  - En collaboration avec les chefs de secteur, suivi du déroulé des Schémas directeurs d'eau potable et d'assainissement de l'Agglomération, participation aux comités de pilotage avec les services de l'Etat et les financeurs
  - Préparation des dossiers de déclaration ou d'autorisation, suivi des dossiers en cours d'instruction auprès de la DDTM ou de la DREAL, préparation des enquêtes publiques, représentation de l'Agglomération au CODERST
  - Appui technique et réglementaire sur les chantiers majeurs de l'agglomération faisant appel à un volet réglementaire spécifique et complexe
- Rédaction des RPQS**
  - En collaboration avec les chefs de secteur et sur la base des Rapports Annuels des délégataires existants, rédaction des Rapports annuels sur le Prix et la Qualité des Services d'eau potable et d'assainissement

## 5. Tarification de l'eau

- Détermination des tarifs de l'eau et de l'assainissement
- Travail sur la mise en place d'une tarification adaptée/progressive
- Contrôle de la bonne application des tarifs par les délégataires/partenaires
- Préparation des factures type 120 m<sup>3</sup>

## 6. Missions diverses

- Participation aux Commissions Eau et assainissement
- Participation au Comité Sécheresse
- Rédaction des projets de délibérations en partenariat avec le Chef de service
- Assistance et conseil auprès des élus

### COMPETENCES REQUISES

|                                                                                                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Savoirs</b><br>(Connaissances théoriques générales ou spécialisées)                                                                       | <ul style="list-style-type: none"><li>• Connaissances en matière de transport et traitement de l'eau potable et des eaux usées</li><li>• Connaissance de l'environnement réglementaire lié à l'eau et à l'assainissement, et notamment la LEMA</li><li>• Connaissance de base en termes de commande publique</li><li>• Connaissance en termes de maîtrise d'œuvre dans les marchés publics</li></ul> |
| <b>Savoir-faire</b><br>(Méthodes de travail, connaissances de pratiques et de techniques correspondant à une expérience, habileté maîtrisée) | <ul style="list-style-type: none"><li>• Utilisation de base des logiciels de bureautique (suite Office)</li><li>• Utilisation du SIG</li></ul>                                                                                                                                                                                                                                                       |
| <b>Savoir-être</b><br>(Qualités personnelles liées au comportement de l'agent en situations professionnelles)                                | <ul style="list-style-type: none"><li>• Force de proposition</li><li>• Réactivité</li><li>• Diplomatie</li><li>• Aisance relationnelle</li></ul>                                                                                                                                                                                                                                                     |

### CONDITIONS D'EXERCICE et RISQUES PROFESSIONNELS

|                                                                                                                                  |                                                                                   |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|
| Les missions sont réalisées en relation avec les agents du service Eau et Assainissement                                         |                                                                                   |
| Lieu d'exercice                                                                                                                  | Territoire de la communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien                     |
| Temps de travail hebdomadaire                                                                                                    | 36h00                                                                             |
| Cycle de travail                                                                                                                 | Hebdomadaire                                                                      |
| Contraintes liées au poste                                                                                                       | Travail en bureau ; déplacements sur sites                                        |
| Astreintes et permanences :                                                                                                      | Horaires réguliers avec ponctuellement des réunions en fin d'après-midi           |
| Requêtes spécifiques nécessaires à l'exercice de la fonction (habilitations, autorisations particulières, permis de conduire...) | Permis de conduire                                                                |
| Moyens mis à disposition                                                                                                         | Véhicule,                                                                         |
| Risques associés aux missions                                                                                                    | Risques liés aux installations de traitement de l'eau (eau potable et eaux usées) |

**Expérience souhaitée : 5 ans dans un poste similaire**